



ACFA

PLAN DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL :
PROJET DE SOCIÉTÉ
Fondements et architecture communautaire

2019-2024

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.4
Jalons de l'histoire de la communauté	p.7
Cercle conceptuel	p.8
Cadre stratégique de la francophonie albertaine	p.10
Plan stratégique de l'ACFA	p.13
Architecture communautaire	p.14
Fonctionnement démocratique de l'architecture communautaire	p.16
L'Alberta et ses institutions publiques favorables à la dualité linguistique	p.18
Toile du Canada francophone	p.20
Toile du monde francophone	p.22

MISSION

L'ACFA, organisme porte-parole politique, rallie les instances sociales en vue de promouvoir le projet de société de la francophonie albertaine, rassemble, concerte et mobilise la communauté, assure la protection des acquis, la vitalité et l'avancement des droits linguistiques de tous les locuteurs du français.

VISION

La francophonie de l'Alberta constitue une communauté pluraliste et inclusive au sein de laquelle tous les albertains peuvent se reconnaître et s'épanouir en français.



INTRODUCTION

Le contexte idéologique

Les nombreuses avancées de la francophonie albertaine et canadienne dans les dernières années incitent l'ACFA à se repositionner pour passer de la protection de sa minorité linguistique à la promotion de son rôle civique dans la société canadienne. Le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 du gouvernement fédéral, la Politique en matière de francophonie du gouvernement de l'Alberta (2017), son plan d'action (2018), la proclamation du mois de mars comme mois de la francophonie par la province, sa reconnaissance du drapeau franco-albertain comme symbole officiel sont autant de manifestations de l'institutionnalisation des minorités francophones.

Les institutions francophones représentent le principal facteur de protection des minorités linguistiques contre l'assimilation.

L'augmentation du nombre de locuteurs du français en Alberta repose en bonne partie sur la diversification des communautés qui composent la francophonie. Le français ne nous appartient pas (note 1). Il s'agit d'un bien public qui appartient à toute personne qui le parle et qui veut l'épanouir. Il est donc inspirant d'élargir notre vision de nous-mêmes, d'envisager le développement de nos communautés non pas comme une fin en soi mais comme une étape vers la plus large finalité de notre rôle civique comme garants de la diversité non pas seuls mais avec d'autres, nos partenaires dans cette vaste et importante entreprise. C'est là un véritable changement de paradigme.

Le présent document expose les orientations renouvelées de l'ACFA. Il comporte une présentation du processus d'élaboration des orientations, du cercle conceptuel, du cadre stratégique de la francophonie albertaine, du plan stratégique de l'ACFA, de l'architecture communautaire franco-albertaine et ses modes d'articulation pour en arriver à se projeter dans la francophonie canadienne, puis dans le monde.

Le processus

Alors qu'en 2017 une nouvelle présidence arrivait à l'ACFA, en 2018 venait à échéance le plan stratégique de l'ACFA, qui serait suivi en 2020 par l'échéance du Cadre stratégique de la francophonie albertaine. L'occasion était parfaite pour une réflexion en profondeur sur les orientations de la francophonie albertaine.

Étapes d'élaboration :

Mai 2018

Discussions du Forum communautaire 2018 au sujet de l'inclusion, puis analyse de discours

Octobre 2018

Présentation de l'ébauche au Congrès annuel de la francophonie albertaine 2018 pour soumettre une orientation découlant de l'évolution du contexte social et politique

Avril-mai 2019

Processus d'engagement communautaire qui consiste en une tournée de conversations dans les régions dans le cadre d'une discussion portant aussi sur les services en français

Mai 2019

Présentation au Forum communautaire 2019 aux fins d'appropriation et pour donner un nouvel élan au Cadre stratégique

Juin 2019

Discussion avec les chefs de file sectoriels

Juillet-août 2019

Rencontre spéciale du conseil d'administration de l'ACFA au sujet des grandes orientations et adoption lors de la rencontre statutaire

Octobre 2019

Présentation dans sa forme finale au Congrès annuel de la francophonie albertaine

Cercle conceptuel

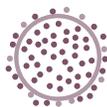
Le Forum communautaire 2018 posait la question de redéfinir nos relations avec la diversité : la majorité anglophone, l'immigration internationale, la migration interprovinciale et les Premières Nations. Les grands concepts posés pour encadrer la discussion, équité, diversité et communauté se situent en droite ligne avec ceux de la Charte canadienne des droits et libertés : la dualité linguistique (article 20), le droit à l'enseignement dans la langue officielle de son choix (article 23), l'égalité (article 15), le multiculturalisme (article 27) et la reconnaissance des droits et des contributions des peuples autochtones (article 25).

« Nous avons besoin d'un examen de conscience pour déterminer où nous en sommes aujourd'hui comme francophonie. »

- Un participant au Forum communautaire 2018

Un autre participant soulignait avec raison que « le multiculturalisme et la dualité linguistique étaient de nouveaux concepts dans les années 80 ». En effet, ce sont les termes mêmes de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 comme socles des valeurs canadiennes. Si ces principes fondamentaux posent des jalons législatifs, il est ici question de notre capacité à tous de les transposer dans les faits pour marquer notre identité commune et faire société. Trois grandes conceptions de la francophonie issues des discussions sur l'inclusion émergent parallèlement : la perspective historique de protection, le mouvement vers une plus grande intégration et la perspective future d'inclusion. Les trois perspectives sont pourvues d'un caractère essentiel et peuvent coexister dans le temps.

EXCLUSION



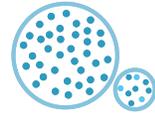
Situation historique

Croire que la langue française est en danger de tomber dans l'oubli par l'assimilation (fait d'histoire) incite au repli pour se défendre. La logique astreint à isoler le groupe pour protéger sa langue, son histoire, sa culture, sous la pression d'une hégémonie qui exige la conformité. Cette perspective s'exprime sous forme d'oppositions binaires : majorité/minorité, français/anglais, eux/nous. Cette situation est caractérisée par l'exclusion.

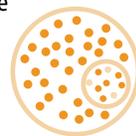
Un mouvement vers une plus grande intégration

Dans le contexte suivant la commission Laurendeau-Dunton, la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que l'arrêt Mahé, les francophones ont réussi à se donner des institutions scolaires en revendiquant leurs droits collectifs. L'éducation étant de juridiction provinciale, chaque province a dû mener sa propre lutte. L'enjeu de la gouvernance a été réglé en Alberta. L'éducation s'est solidifiée parallèlement au secteur communautaire et artistique. Des institutions sont nées pour reproduire la langue et la culture.

AUTARCIE



Après les états généraux du Canada français (de 1966 à 1969), l'identité a également subi une redéfinition vers une affirmation liée aux régions, aux provinces. Jusqu'alors Canadiens-français, les francophones sont devenus Québécois, Franco-albertains, Fransaskois, etc. Cette redéfinition des identités offre aussi une nouvelle ouverture et une manière de travailler constructivement avec les structures de l'hégémonie qui a peu à peu montré un intérêt à connaître la langue française. Cela contribue nettement à faire augmenter le statut social de la langue auprès de ceux qui ne la parlent pas. La croissance de l'immigration francophone a elle aussi donné une nouvelle dimension à la question de l'intégration.



INTÉGRATION

Faire société dans l'avenir

La valeur personnelle, économique, culturelle et patrimoniale du bilinguisme considérée, les gouvernements ont mis à la disposition des communautés certains mécanismes pour assurer leur vitalité. Les transformations sociales qui en découlent vont de pair avec l'idée de faire société avec toutes les communautés qui composent le paysage pluraliste albertain et canadien. Le passage de l'intégration vers l'inclusion, du local vers le global, exige de repositionner la francophonie comme étant plurielle. **Dans un contexte pluriel, il devient incontournable de valoriser les accents et les différences comme des aspects enrichissants au lieu d'être des facteurs d'exclusion.** Nous nous considérons désormais comme l'une des deux majorités nationales, reconnaissant



INCLUSION

et célébrant l'apport et l'influence des peuples autochtones ancestraux sur nos modes de vie, notre vision du monde et qui ont façonné le Canada tel qu'il est aujourd'hui. Nous sommes en plein sur la route pour des changements sociétaux.

Le modèle de Louder et Waddell (2008) (note2) permet de classer chaque perspective comme balisant les éléments fondamentaux des étapes de la lutte pour conserver la langue française dans un territoire caractérisé par une majorité de locuteurs de l'anglais. Les 4 « faits » suivants décrivent des « lieux et régions de la francité » et s'intercalent entre chacune des perspectives qui constituent le discours francophone albertain. Différents endroits en Alberta peuvent être situés dans l'un ou l'autre de ces faits. À nous de les faire entrer dans la postérité.

- **Le fait d'histoire** implique que la présence francophone est marquée par des artefacts tels que plaques commémoratives, noms de rues, murales, statues, etc. Bien que plus personne ne témoigne du fait français, son passage a laissé des traces physiques.
- **Le fait de mémoire** où la francophonie est portée par la mémoire de quelques rares individus d'une communauté, mais l'absence d'architecture institutionnelle empêche la communauté de reproduire sa langue, sa culture ou son identité.
- **Le fait de vie** où la francophonie profite d'une architecture institutionnelle (dans le contexte canadien, celle-ci est renforcée par la Constitution) qui permet de reproduire un sens d'identité, d'apprentissage de la langue et de la culture.
- **Le fait de société** où la francophonie bénéficie d'une panoplie d'institutions représentant toutes les dimensions d'une société, y compris une certaine emprise sur les décisions de l'État.

Les trois « perspectives » de la francophonie albertaine s'enchaînent dans les quatre « faits » de Louder et Waddell comme des dentures d'un engrenage qui fait tourner une horloge.

L'architecture communautaire

La vitalité d'une communauté s'estime en partie par sa capacité à développer des institutions. Plus on s'institutionnalise, plus on s'assure que la reproduction de notre langue et de notre culture ne dépend pas seulement des individus. L'architecture communautaire de la francophonie

albertaine (p.14-15) est renforcée par ses mécanismes de consultation, de concertation et de reconnaissance (p.16-17) ainsi que par des mécanismes gouvernementaux d'appui au développement (p.18-19).

Au plan régional, l'ACFA s'est dotée d'un plan d'harmonisation permettant aux bureaux régionaux de l'ACFA d'utiliser les mêmes outils administratifs afin d'optimiser leur action et de réduire la pression administrative. L'harmonisation des programmations complète l'harmonisation administrative en étant élaborée à partir d'une évaluation des besoins pour chacun des secteurs et des clientèles composant les communautés régionales. Un outil d'analyse intersectorielle est utilisé pour ce faire.

Il existe également une architecture pancanadienne de la francophonie (p.20-21) incluant les organismes porte-parole de chaque province et territoire et les organismes sectoriels ou clientèles nationaux.

En conclusion

Le cercle conceptuel (p.8-9) s'ajoute à son Cadre stratégique de la francophonie albertaine pour orienter l'ensemble des actions vers le rayonnement, vers la promotion de la dualité linguistique vers l'inclusion et ultimement, vers la transculturalité (note 3). En effet, l'ACFA pose la diversité non pas seulement comme consommatrice de la langue et de la culture francophone mais bien comme une partie prenante de la francophonie, ce qui pousse à faire cheminer la communauté linguistique vers une appartenance et une contribution à la société dans son ensemble.

Le cercle conceptuel est enraciné et célèbre l'histoire passée, sur laquelle il s'appuie pour donner un nouvel essor à la francophonie albertaine et canadienne. Comme le soulignait un communiqué du ministère du Patrimoine canadien : « Nos deux langues officielles sont au cœur de l'identité canadienne, en plus d'être des instruments d'inclusion et d'intégration de notre diversité. » (note 4)

Note 1. Ambassadeur Jouanneau de la France au Canada

Note 2. Louder, Dean et Éric Waddell. Franco-Amérique. Québec: Éditions du Septentrion, 2008.

Note 3. Transculturalité : « Ainsi, la transculturalité prévoit le "décentrement" de la culture dominante pour créer un dialogue d'égal à égal, réel et authentique, entre les membres de différentes cultures, et que son objet, malgré des finalités imprévisibles quant à l'identité, est de produire des "imaginaires de la diversité" (Chamoiseau, 2005, p. 2). Une personne ayant un "imaginaire de la diversité" serait quelqu'un/une dont le rapport au monde est multiplié par cette sorte de traversée de cultures, d'expériences, de mémoires, d'histoires de soi et des autres, ce qui lui donne paradoxalement une sorte de conscience (sensibilité, respect, reconnaissance) in-consciente de l'autre en tant qu'autre ». (Dubé et Mulatris, 2012, Présentation du dossier sur l'interculturalité et l'immigration, International Journal of Canadian Studies, Francophonies, Interculturalité, Cultures and Strategies Numéro 45-46, 198-204.)

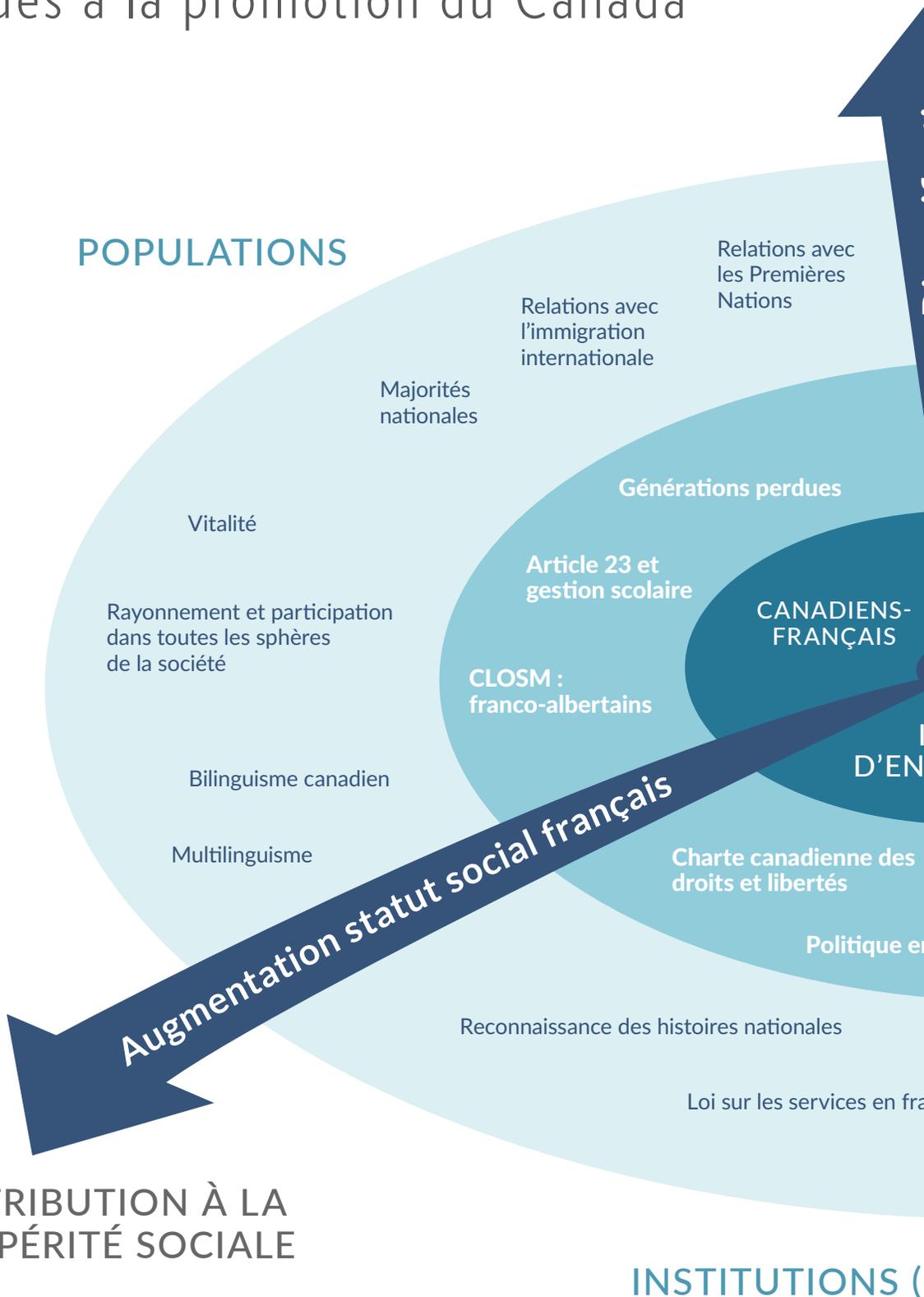
Note 4. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2019/06/trois-nouvelles-initiatives-pour-appuyer-les-communautés-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire-et-promouvoir-le-bilinguisme-au-pays0.html>

Jalons de l'histoire de la communauté

1892	Abolition du français comme langue publique (enseignement, législature, tribunaux, administration)
1905	Création de la province de l'Alberta
1908	Création du Juniorat Saint-Jean
1926	Création de l'ACFA
1928	Création de La Survivance, journal hebdomadaire francophone
1949	Ouverture de la première radio francophone en Alberta CHFA
1963	Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme
1964	Adoption de l'ACFA Act par le gouvernement albertain
1968	Permission d'étendre l'enseignement en français jusqu'à 50% du temps
1969	Première Loi sur les langues officielles du Canada
1970	Début de la diffusion de la télévision française de Société Radio-Canada
1974	Rachat de la radio CHFA par Radio-Canada
1976	Permission d'étendre l'enseignement en français jusqu'à 80% du temps
1977	Création du mouvement Canadian Parents for French
1978	Création de la Fondation de l'ACFA
1979	Inauguration de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta (à titre de faculté)
1982	Charte canadienne des droits et libertés
1982	L'article 23 donne le droit de se faire instruire en français (ayants droit)
1984	Première école francophone publique en Alberta – École Maurice-Lavallée
1987	L'affaire Piquette revendique le respect du français à l'Assemblée législative
1988	La cause Mercure revendique le droit de faire usage du français devant les tribunaux en Saskatchewan et en Alberta. Il en résulte le droit à un interprète et le droit de la province de légiférer en matière linguistique
1988	Le gouvernement adopte la Loi 60 faisant de l'Alberta une province unilingue anglophone
1988	Adoption d'une modification de la Loi sur les langues officielles du Canada
1990	La cause Mahé revendique le droit à la gestion scolaire et l'obtient pour le Canada entier
1991	Premier parlement jeunesse de l'Alberta
1992	Premiers Jeux francophones de l'Alberta
1993	La Loi scolaire est modifiée pour reconnaître et structurer la gestion de l'éducation française homogène
1999	Création du Secrétariat francophone par le gouvernement albertain
2003	Premier Plan d'action fédérale de 5 ans pour les langues officielles
2005	Création du Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta
2008	Monument « L'empreinte francophone » sur le terrain de l'Assemblée législative
2016	Cause Caron-Boutet revendique le bilinguisme judiciaire mais ne l'obtient pas
2017	Adoption de la Politique en matière de francophonie du gouvernement albertain Reconnaissance du drapeau franco-albertain comme emblème officiel de la province
2018	Plan d'action de la Politique en matière de francophonie Reconnaissance du mois de mars comme étant le mois de la francophonie en Alberta

CERCLE CONCEPTUEL :

de la protection des minorités linguistiques à la promotion du Canada

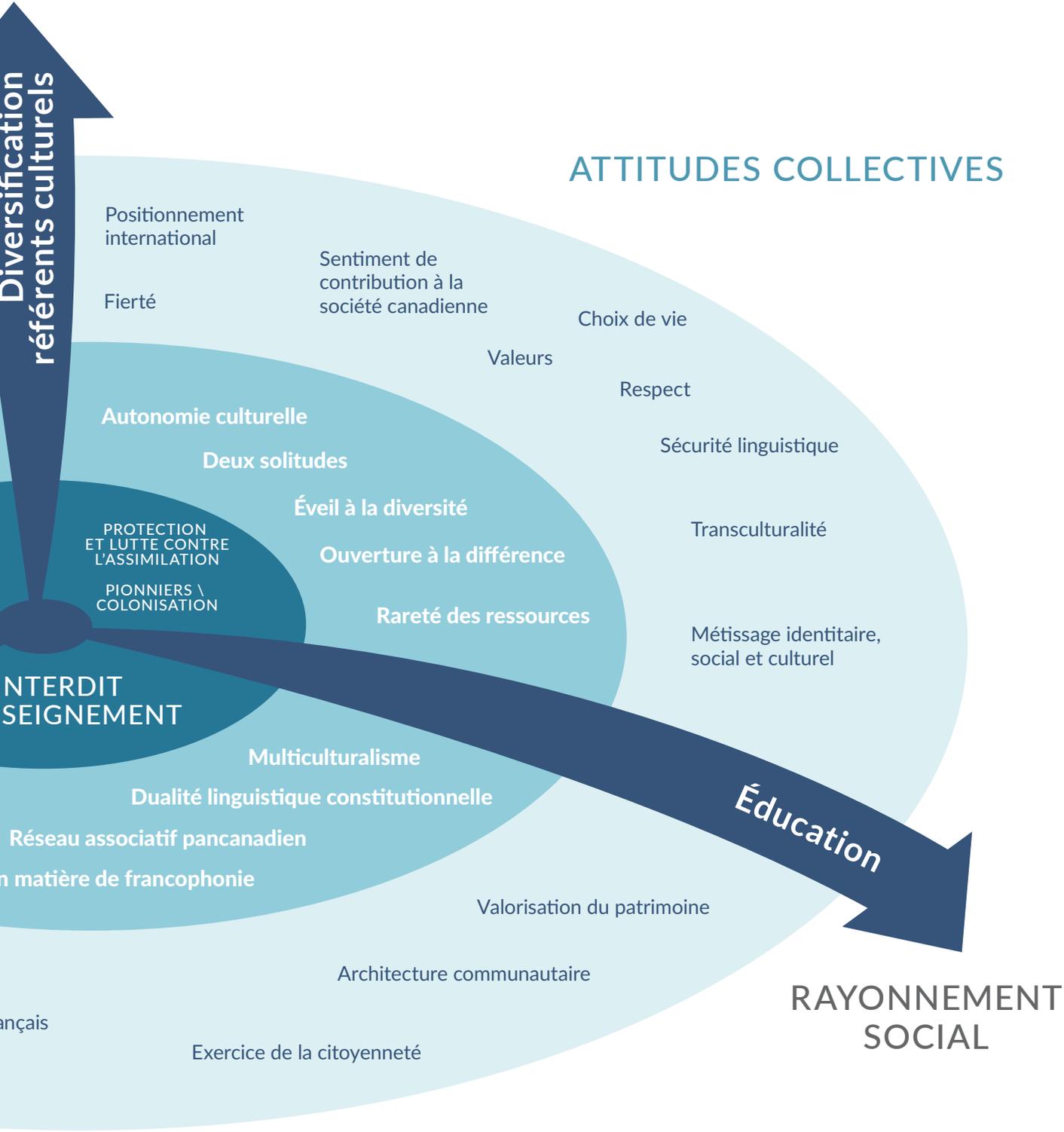


CONTRIBUTION À LA
PROSPÉRITÉ SOCIALE

INSTITUTIONS (

CONTRIBUTION À L'HARMONIE SOCIALE

Après analyse, l'ACFA présente un cercle conceptuel pour illustrer de manière non linéaire la manière dont les populations, leurs attitudes et comportements collectifs interagissent avec les institutions et mécanismes étatiques, mues par trois grands vecteurs : l'éducation, la diversification des référents culturels et le rehaussement du statut social de la langue. La francophonie plurielle contribue à la prospérité et à l'harmonie par son rayonnement dans la société albertaine et canadienne.



LOIS, RÈGLES ET PRINCIPES)

LE CADRE STRATÉGIQUE

de la francophonie albertaine

Élaboré par le Forum communautaire en 2015, le Cadre stratégique de la francophonie albertaine constitue le point de référence du ministère du Patrimoine canadien pour analyser les demandes de financement de programmation et de projets au Programme d'appui aux langues officielles, développement des communautés de langues officielles. La Table d'évaluation et de propositions, composée de membres de la communauté et de membres du conseil d'administration de l'ACFA, agit comme mécanisme d'analyse conjoint avec les fonctionnaires du ministère.

Le cadre stratégique fut renouvelé au Forum communautaire 2019 lors d'une activité d'analyse dans le but de le réajuster à la lumière du Cercle conceptuel. Des résultats et orientations stratégiques sous forme d'attitudes collectives ont émané des conversations lors de l'activité d'analyse des objectifs globaux. Ces conversations ont permis de clarifier les résultats attendus ainsi que des orientations collectives de la francophonie albertaine. Le cadre stratégique servira comme boussole tant au ministère pour l'analyse des demandes, qu'aux participants pour la préparation de demandes de financement.

Alors que l'intention en 2015 était d'atteindre l'autonomie culturelle, le renouvellement du Cadre stratégique vise désormais à la dépasser pour entrer dans un mouvement de transculturalité en se reposant sur l'inclusion.

1

Une place pour toi, pour moi, pour nous tous et toutes!

C'est :

- Identifier et éliminer les barrières systémiques et autres qui entravent la pleine participation et les pleins bénéfices pour toutes les composantes actuelles et éventuelles de la communauté francophone de l'Alberta.
- Porter une attention particulière à l'accueil, l'intégration et l'établissement des migrants et des immigrants francophones.

La collectivité franco-albertaine :

- Adhère à une série de principes qui définissent et guident le comportement collectif essentiel au resserrement du tissu social dans les communautés;
- Bénéficie d'espaces collectifs qui permettent les échanges et le rapprochement;
- Participe et contribue aux échanges et instances de concertation menant à une meilleure connaissance et compréhension de l'autre;
- Bénéficie d'occasions riches de bénévolat qui vont au-delà de la gouvernance;
- Sait travailler et collaborer AVEC la majorité pour arriver à ses fins;
- Mise sur la richesse des expériences pour toutes les générations dans le but de contribuer au sentiment d'appartenance de tous et d'assurer la pérennité de la vie en français.

2

Par et pour les jeunes – un leadership aujourd'hui!

C'est :

- Appuyer activement et collectivement la prise en charge, la responsabilisation et l'exercice du leadership chez les jeunes de 12-17 ans (scolaire) et de 18-30 ans (postsecondaire et monde du travail).
- Mobiliser/engager les jeunes dans une perspective « Par et pour » les jeunes.

La jeunesse albertaine :

- Assume un leadership qui est actuel, inclusif, pertinent, performant et critique;
- A la capacité, le sens de responsabilité et les outils qui lui permettent d'être performante dans les instances de concertation, de gouvernance et de décisions collectives;
- A une capacité accrue de co-création et de design de solutions;
- Est outillée dans ses actions de veille, de représentation et de positionnement politique;
- Bénéficie d'occasions d'apprentissage, de placements, de stages qui sont novateurs, pertinents et adaptés;
- Sait se mobiliser pour assumer son leadership de représentation et d'action.

Soutenons nos familles : les foyers de transmission de notre langue et de nos cultures!

3

C'est :

- Favoriser l'apprentissage du français, la construction identitaire francophone dès le plus jeune âge par des stratégies d'information, de sensibilisation et d'accompagnement de tous les parents qui inscrivent leurs enfants dans les programmes (de petite enfance ou scolaire) de langue française ou d'immersion en langue française, en portant une attention particulière à l'accompagnement des familles issues de l'immigration.
- Fournir des encouragements et des ressources de façon particulière aux parents qui ont inscrit leurs enfants dans des écoles francophones ou dans des programmes d'immersion afin de les appuyer dans leur démarche de transmission du français et de leur culture.
- Faciliter l'apprentissage du français langue seconde chez les adultes qui en expriment le désir ou le besoin.

Nos familles :

- Ont accès à des services de garde (petite enfance) de qualité; un point d'accès initial, un lien à la francophonie – bénéficiant de la stratégie qui vise à définir, reconnaître et promouvoir le parcours de vie et la chaîne de valeurs pour lier les services;

- Bénéficient de services d'aiguillage et de navigation pour l'ensemble des services qu'elles requièrent (santé, services sociaux, éducation, arts, culture, loisirs, etc.);
- Bénéficient de contextes et d'espaces de réseautage qui contribuent au sentiment d'appartenance et qui viennent contrer l'isolement.

4

Célébrons notre riche diversité!

C'est :

- Favoriser la transmission de la langue française ainsi que des cultures et des histoires diversifiées des composantes de la communauté franco-albertaine dans une approche intergénérationnelle qui met en lumière la diversité culturelle et historique des membres de la communauté, leurs réussites actuelles et historiques, leur attachement à la langue et leur espoir commun d'un avenir prospère.
- Créer des lieux et des occasions de rencontres pour favoriser le partage de connaissances et le dialogue constructif parmi une grande variété de francophones.

La collectivité franco-albertaine:

- Reconnaît l'importance de l'accueil et de l'accompagnement;
- Est curieuse et cherche toujours à connaître et comprendre son prochain;
- Fait preuve d'inclusion et de collaboration dans toutes ses instances de gouvernance;
- Adhère au principe de sécurité linguistique;
- Met l'accent sur la découvrabilité de son offre (au-delà de la promotion et du marketing);
- Émet des communications qui incluent systématiquement des appels à l'action;
- Sait travailler et célébrer ensemble;
- Produit des contextes et des espaces francophones pour contrer l'isolement.

5

Le français : une langue qui ouvre des cœurs et des portes!

C'est :

- Renforcer la présence, la visibilité et la reconnaissance du français comme langue officielle et comme héritage important au sein du Canada et de la société albertaine, de son gouvernement et de ses agences ou ministères provinciaux ainsi que des gouvernements municipaux par l'entremise d'une stratégie d'information, de sensibilisation et d'influence.

La collectivité franco-albertaine :

- Se voit, s'entend et se reconnaît dans les espaces médiatiques;
- Voit la langue française comme le terrain commun : un moyen, un outil, plutôt qu'une fin;
- Encourage et outille ses porte-paroles, ambassadeurs, facilitateurs, raconteurs, mobilisateurs, transmetteurs et champions;
- Reconnaît l'importance de créer des argumentaires ancrés dans faits, à l'appui des initiatives de veille, de représentation et de positionnement;
- Fait preuve d'ouverture et d'inclusion en ce qui a trait au bilinguisme, et envers tous ceux qui apprécient la langue française et veulent la parler.

6

Une communauté scolarisée, intelligente et apprenante!

C'est :

- Parachever et enrichir le continuum d'éducation (y inclus la construction identitaire) de langue française en Alberta;
- Instaurer une collaboration étroite et des partenariats productifs entre les services à la petite enfance, entre l'école et les foyers, entre le scolaire et le milieu communautaire, entre le scolaire et le postsecondaire;
- Renforcer de façon particulière les liens écoles-communautés ainsi que les liens jeunes-institutions postsecondaires dans toute la province.

La collectivité franco-albertaine :

- Reconnaît la valeur ajoutée des communautés de pratique et d'apprentissage dans l'ensemble de ses secteurs;
- Met l'accent sur l'innovation;
- Assure des occasions informelles de formation ou de perfectionnement complémentaires à l'offre institutionnelle;
- S'investit dans la création et le maintien des liens stratégiques et resserrés entre l'institution d'éducation postsecondaire et la communauté;
- Se positionne avec des argumentaires clairs et précis qui soulignent la valeur ajoutée d'une formation en français.

7

On s'organise pour réussir! Planifier globalement et agir localement.

C'est :

- Renforcer les capacités dans tous les domaines de développement; arts et culture, développement économique et employabilité, éducation, immigration, justice, santé, sports et loisirs, etc., afin de revitaliser la société civile de la francophonie albertaine et ainsi évoluer collectivement vers un continuum de services, de programmes et d'infrastructures au service de toutes les composantes de la collectivité.
- Institutionnaliser davantage la collaboration et les partenariats au sein des organismes, des institutions et des communautés.

La collectivité franco-albertaine :

- Bénéficie d'une capacité accrue en gouvernance;
- Systématise ses processus de concertation et de collaboration;
- A la capacité d'évaluer et de préparer des argumentaires qui vont au-delà du discours de « cause » ou du discours « affectif »;
- Possède et alimente une boîte à outils partagée et évolutive pour faciliter la tenue de rencontres, organiser, gérer, coordonner et communiquer;
- S'engage dans la concertation continue pour assurer la légitimité des prises de position;
- Maintient et alimente des tables sectorielles et intersectorielles qui assurent l'arrimage entre organismes, secteurs et boussole stratégique collective;
- Investit les ressources nécessaires pour faciliter et appuyer la collaboration (espaces physiques, virtuels, rencontres, méthodologie, animation, etc.);
- Se dote d'un plan de communication stratégique collectif/communautaire (messages clés, publics cibles, incitatifs par publics cibles, gabarits, accompagnement, etc.).

10 STRATÉGIES TRANSVERSALES

1

Adopter une vision large et inclusive de la francophonie albertaine en accueillant davantage et sans restriction les nouveaux arrivants francophones, les personnes associées aux programmes de français langue seconde ou d'immersion en langue française, voire même les citoyens et citoyennes anglophones qui croient dans l'égalité des langues officielles au Canada.

2

Créer, maintenir et enrichir les liens et les relations avec les personnes, les groupes, les organismes et les institutions qui s'associent au Cadre stratégique du Forum communautaire. Enrichir les liens entre les communautés locales, entre les jeunes et les aînés, entre les jeunes et les autres communautés francophones en milieu minoritaire.

3

Miser sur les parents, les familles, les enfants et les aînés pour la transmission de la langue et des cultures par l'information, la sensibilisation, l'appui, l'outillage et l'accompagnement.

4

Miser sur les jeunes en les encourageant à exercer un leadership dans tous les domaines de développement de la communauté franco-albertaine et en adoptant une approche « par et pour » les jeunes qui est motivante et qui responsabilise. Explorer l'intergénérationnel.

5

Instaurer la collaboration et la création de partenariats productifs comme modes de fonctionnement privilégiés dans tous les projets de société francophone de l'Alberta. Exploiter de façon innovatrice le potentiel d'une approche intergénérationnelle.

6

Valoriser la langue française, ses avantages et ses bienfaits et augmenter sa présence et sa visibilité sur la place publique. Valoriser l'histoire et la généalogie pour augmenter la connaissance de la communauté ainsi que de ses bâtisseurs passés, présents et futurs.

7

Compléter et enrichir le continuum de l'éducation de langue française ainsi que la construction identitaire francophone de la petite enfance à l'âge adulte pour tous les membres de la communauté dans une collaboration étroite entre les milieux éducatifs et les communautés.

8

Visiblement augmenter l'espace francophone pour permettre aux francophones de vivre une plus grande partie de leur vie quotidienne en français - lieux, services, activités, affichage, etc. et porter une attention particulière aux personnes et aux communautés plus vulnérables (milieux ruraux ou isolés, les aînés, les personnes en perte de mobilité).

9

Augmenter la connaissance et les capacités d'action de la communauté franco-albertaine par un effort soutenu de recherche, de questionnement, de dialogue, d'apprentissage, d'évaluation et d'amélioration.

10

Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information ainsi que des médias traditionnels et sociaux dans toutes les sphères d'activité.

LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACFA

La planification stratégique est un processus de gestion visant à assurer, d'une manière continue, une concordance entre une organisation et les circonstances internes et externes qui lui sont favorables. Elle s'accomplit en adaptant la mission, en définissant des objectifs, en développant des stratégies et en élaborant un plan global qui indique comment les ressources seront utilisées pour répondre aux besoins des intéressés et aux exigences de l'environnement. (Note 5)

Les objectifs et les stratégies de l'ACFA pour les années 2019 à 2024 présentés dans ce document (p.10-11) servent de guide au conseil d'administration et à l'équipe du Secrétariat provincial de l'ACFA pour réaliser sa mission, qui est enchâssée dans le cercle conceptuel de la même façon que le Cadre stratégique de la francophonie albertaine. Le plan détaillé qui inclut aussi les activités reliées à chaque orientation stratégique est disponible sur demande à l'ACFA.

Orientations	Résultats attendus	Résultats intermédiaires
1. Positionnement social et politique	La francophonie est reconnue comme un acteur incontournable dans le développement de l'Alberta	Augmentation des services en français dans les sphères publiques et privées Le financement communautaire est accru Le taux de bilinguisme est augmenté de manière significative La francophonie est connue des albertains
2. Gouvernance, concertation et renforcement communautaire	L'architecture communautaire renforce le réseau associatif francophone de l'Alberta	Les politiques administratives sont actualisées et partagées Une formation en gouvernance est accessible à tous les organismes La réussite de tous est facilitée Une structure de concertation du continuum de l'éducation avec le milieu communautaire fonctionne efficacement
3. Organisation innovante et apprenante	L'ACFA est un modèle d'organisation apprenante et collaborative	Les bonnes pratiques de gestion sont documentées La mémoire institutionnelle est compilée et promue L'histoire de la francophonie est connue et enseignée
4. Une francophonie inclusive et florissante	Les albertains ont un sentiment d'appartenance fort à la francophonie et y participent	Les organismes chefs de file et représentants des clientèles sont reconnus par la province Un modèle d'intersectorialité est appliqué dans la structure de concertation

ARCHITECTURE COMMUNAUTAIRE de la francophonie albertaine

ACFA, organisme porte-parole

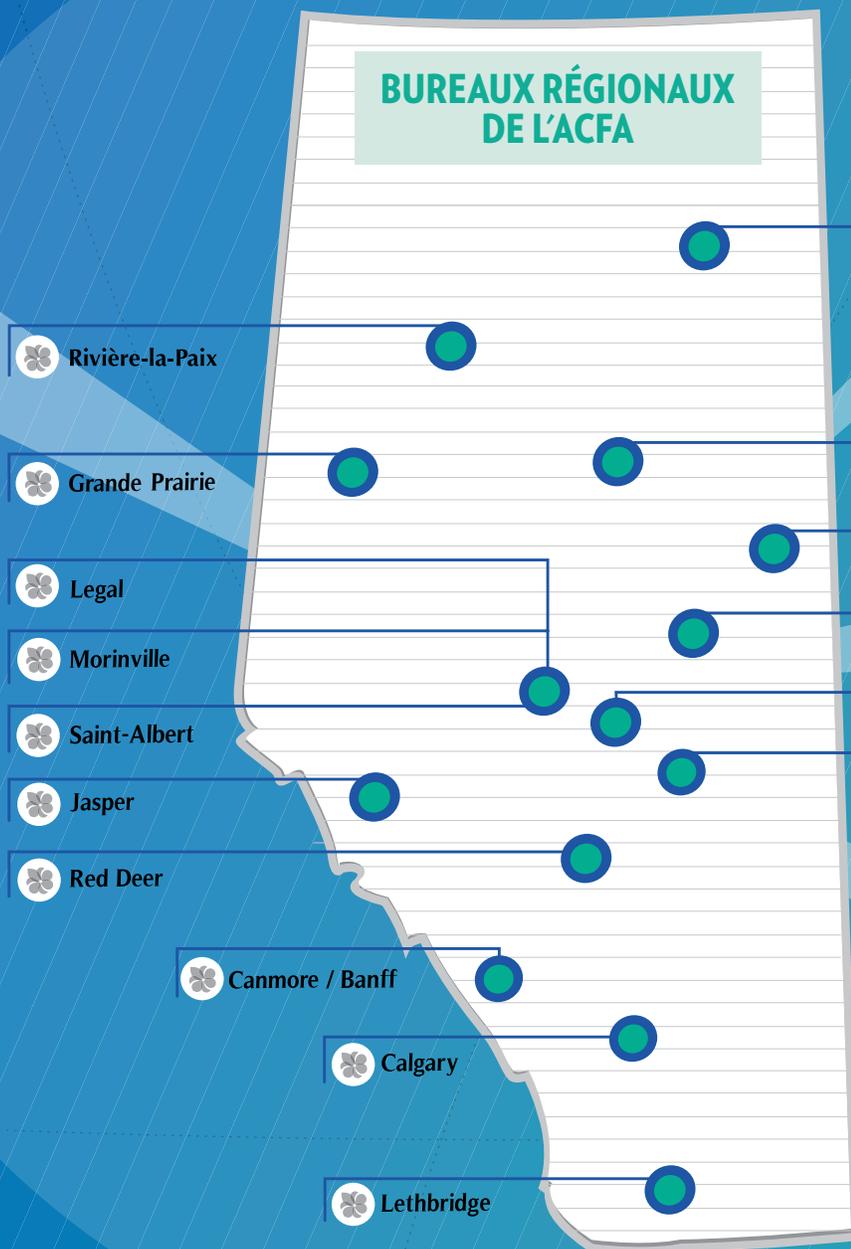
- Secrétariat provincial de l'ACFA
 - 13 bureaux régionaux
 - 1 cercle local

Philanthropie

- Fondation franco-albertaine
- Fondation de l'ACFA
- Fondation Fernando Girard pour l'économie

Organismes provinciaux chefs de file sectoriels et les organismes affiliés :

- Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)
- Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
 - Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA)
 - FrancoPreneurs
 - Tourisme Alberta
- Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)
 - Jeux francophones de l'Alberta (JFA)
 - Fête franco-albertaine
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)
 - Centre de développement musical (chanson et musique)
 - L'association la Girandole (danse)
 - L'Unithéâtre (théâtre)
 - Théâtre à Pic (théâtre)
 - Société des arts visuels de l'Alberta (arts visuels)
 - Chorale Saint-Jean (chant choral)
 - Cinémagine
 - Comité culturel de St-Isidore
 - Société du gala albertain de la chanson
- Réseau santé albertain (RSA)
 - Centre de santé communautaire Saint-Thomas
- Société historique francophone de l'Alberta (SHFA)
 - Société généalogique du Nord-Ouest et Société historique et généalogique de Smoky River
 - Société pour le patrimoine francophone de Calgary
 - Musées locaux, organismes de tourisme patrimonial





Le drapeau franco-albertain est reconnu par le gouvernement de l'Alberta depuis juin 2017 comme le premier symbole de distinction sous la Loi des emblèmes de l'Alberta.

La population d'expression française en Alberta est originaire à :

- 25% de l'Alberta
- 25% de l'immigration internationale
- 50% de la migration interprovinciale

Source : Commissariat aux langues officielles

• **268 640** personnes parlent français en Alberta

- **3 895** personnes parlent seulement français
 - **264 720** parlent le français et l'anglais
- **88 140** ont le français ou le français et l'anglais comme Première langue officielle parlée (PLOP)
- Donc, **180 475** parlent français mais n'ont pas le français comme PLOP

Organismes représentant des clientèles et les organismes affiliés :

- Coalition des femmes de l'Alberta
- Fédération des aînés francophones de l'Alberta (FAFA)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)
 - Société de la petite enfance francophone du Sud de l'Alberta (SPEFSA)
 - Institut Guy-Lacombe de la famille (IGLF)
 - Centres d'appui parental
 - Garderies
 - Prématernelles
- Comité Francoqueer de l'Ouest
- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)
 - Bureau d'animation en leadership (BAL)
 - Parlement jeunesse de l'Alberta (PJA)
- Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA)
 - Alliances françaises, Calgary et Edmonton
 - Centre d'accueil pour les nouveaux arrivants francophones (CANAF), Calgary
 - Communautés culturelles
 - Francophonie plurielle albertaine (FRAP)
 - Portail de l'immigrant francophone, Calgary (PIA)
 - Services d'établissement pour les nouveaux arrivants francophones (SENAF)

Fort McMurray



Plamondon / Lac la Biche



Bonnyville / Cold Lake



Saint-Paul



Edmonton



Camrose / Battle River



Éducation (organismes communautaires) :



- Canadian Parents for French – Alberta (CPF)
- Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)

Éducation (organismes publics, gouvernement de l'Alberta) :

- Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta (postsecondaire)
- Centre collégial de l'Alberta (postsecondaire)
- Centre français de l'Université de Calgary (postsecondaire)
- Centre francophone d'éducation à distance
- Conseil scolaire Centre-Est
- Conseil scolaire Centre-Nord
- Conseil scolaire FrancoSud
- Conseil scolaire Nord-Ouest N°1
- Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)

Organismes d'emploi, d'insertion et de bénévolat :

- Accès-Emploi, Edmonton et Nord-Est
- Alliance jeunesse famille de l'Alberta Society (AJFAS)
- Association francophone de Brooks
- Connexion Carrière, Calgary
- Volontaires unis dans l'action au Canada (CANAVUA)

Médias francophones :

- Alta TV
- CHPL-FM Radio Plamondon
- CKRP-FM Radio Rivière-la-Paix
- Journal Le Franco
- Ici Radio-Canada Alberta
- Radio-Cité, Edmonton

Centres communautaires :

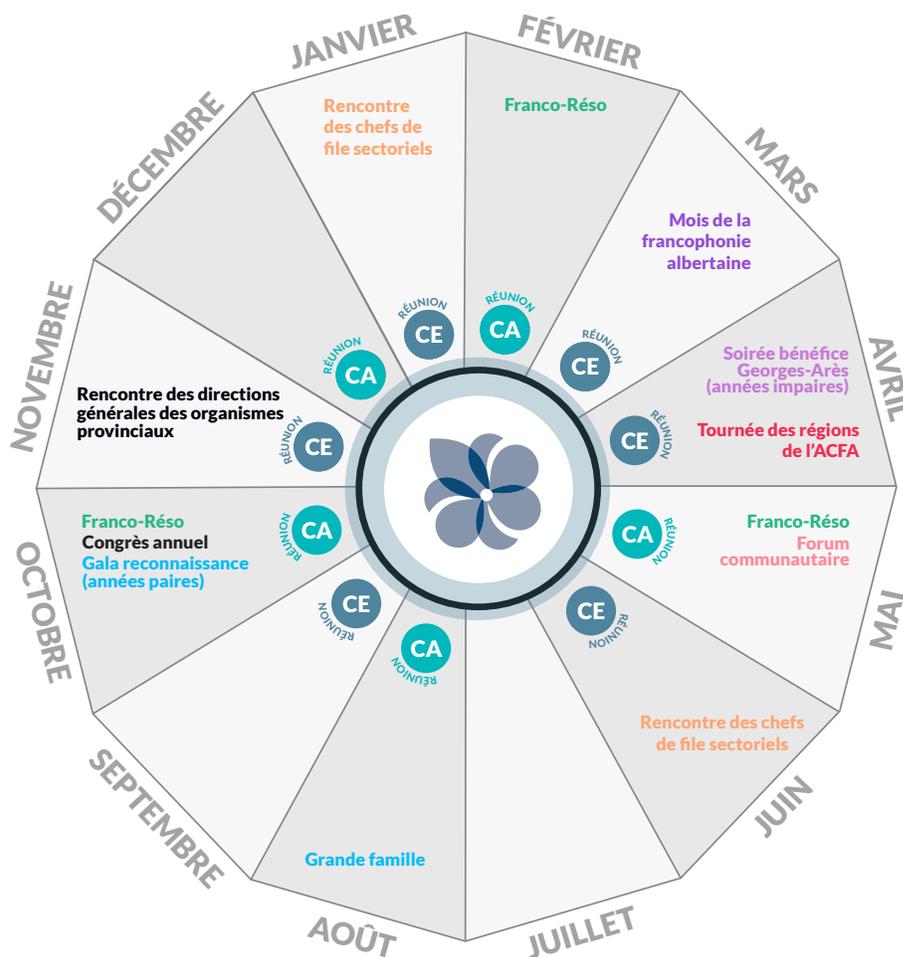
- Centres scolaires communautaires
 - Centre Boréal (Fort McMurray)
 - Centre communautaire Centralta (Legal)
 - Centre culturel Philip-Ménard (Plamondon)
 - Centre scolaire communautaire francophone (Canmore)
 - Cité des Rocheuses (Calgary)
 - Cité des Prairies (Lethbridge)
- Centre culturel-communautaire-commercial
 - La Cité francophone (Edmonton)
- Centres culturels
 - Centre culturel de Saint-Isidore
 - Centre Chevalier (Falher)

Autres

- Le Bureau de visibilité de Calgary

CYCLE ANNUEL

de consultation, de concertation et de reconnaissance



CONCERTATION ET CONSULTATION

Les organismes chefs de file sectoriels

Les organismes chefs de file sectoriels se sont engagés avec l'ACFA dans des ententes qui les désignent comme leaders et porte-parole de leurs secteurs respectifs. Ils ont la responsabilité de concerter et de représenter leur secteur. Ils sont au nombre de six : la justice, la santé, le sport, l'économie, les arts et la culture ainsi que l'histoire. Certains organismes sont désignés comme porteurs de dossiers mais ce système est en train d'être repensé dans le cadre d'ententes avec les organismes représentant des clientèles, soient la jeunesse avec qui l'ACFA a signé une première entente en 2019, les aînés, les femmes et les immigrants. Une réflexion s'amorce au sujet de l'articulation entre les organismes chefs de file sectoriels et les organismes représentant des clientèles qui agissent de manière transversale. **Une rencontre en janvier et une en juin se tiennent annuellement.**

Le Franco-Réso

Le Franco-Réso regroupe les directions des bureaux régionaux de l'ACFA afin que ces derniers soient concertés entre eux, partagent des bonnes pratiques, identifient des enjeux et besoins communs ainsi que des ressources et stratégies communes. Le Franco-Réso se réunit **en février, en mai et en octobre de chaque année** généralement en marge d'une autre activité de l'ACFA (Forum communautaire, Congrès annuel). Un plan d'harmonisation administrative est en développement afin d'optimiser cet aspect et de faciliter le soutien que l'ACFA provinciale peut offrir. Les bureaux régionaux partagent donc des outils administratifs qui leur simplifient le travail. L'harmonisation des programmations constitue l'étape subséquente et suppose que chaque bureau régional de l'ACFA, lorsqu'il planifie ses activités annuelles, s'interroge sur les besoins de sa communauté dans tous les secteurs et pour toutes les clientèles. Cette approche sert de levier pour que les organismes provinciaux puissent livrer leurs services dans les régions et pour que les régions aient accès à des expertises spécifiques.

Une Tournée des régions de l'ACFA

Une Tournée des régions de l'ACFA est organisée chaque deux ans (**mois d'avril des années impaires**) par l'équipe appuyée par les bureaux régionaux de l'ACFA, qui accompagne sa présidence dans toutes les régions de l'Alberta. Cela permet de prendre le pouls des enjeux régionaux de manière vivante et concrète en abordant des sujets d'actualité afin d'orienter les actions provinciales et d'intervenir par la suite sur des enjeux spécifiques.

La Grande famille

La Grande famille rassemble une fois par année **la dernière fin de semaine d'août** le conseil d'administration de l'ACFA avec les directions et les présidences des bureaux régionaux afin de se donner des orientations communes.

Le Congrès annuel de la francophonie albertaine

Le Congrès annuel de la francophonie albertaine est l'événement rassembleur le plus important de la communauté franco-albertaine. Venu des quatre coins de la province, des centaines de personnes issues d'organismes, du système éducatif, de la fonction publique, du secteur artistique, du monde de la politique (ministres et élus fédéraux, provinciaux et municipaux), ainsi que de nombreux locuteurs et amis de la langue française viennent s'informer, échanger et célébrer la francophonie sous toutes ses facettes. Il a lieu chaque année **en octobre, le vendredi et le samedi suivant l'Action de grâce**. Il accueille l'assemblée générale annuelle de l'ACFA, qui tient des élections lors des années impaires.

RECONNAISSANCE ET VALORISATION

Le Mois de la francophonie albertaine

Le Mois de la francophonie albertaine a été proclamé en 2017 par le ministre de la Culture et du Tourisme de l'Alberta. Dans le cadre de ce mois, de nombreuses activités ont lieu partout dans la province. Les Rendez-vous de la francophonie, une initiative pancanadienne, se déroulent dans ce contexte et l'ACFA en est le coordonnateur provincial. Les festivités prennent notamment la forme de cérémonies du lever du drapeau franco-albertain partout à travers la province à l'ouverture des Rendez-vous de la Francophonie, soit **le 1^{er} vendredi du mois de mars**

annuellement. Cette cérémonie protocolaire veut souligner la contribution passée et actuelle d'une société francophone dynamique et en pleine effervescence, ancrée partout en Alberta.

Les Rendez-vous de la Francophonie font partie des manifestations entourant la **Journée internationale de la Francophonie (20 mars)**, organisée chaque année à travers le monde pour promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles.

La Soirée bénéfique Georges-Arès

La Soirée bénéfique Georges-Arès se tient aux deux ans (**années impaires, en avril**) Le but de l'évènement est de reconnaître le leadership francophone et de générer des revenus pour le Fonds de dotation Georges A. Arès en leadership politique. Deux à trois prix pour l'impact politique provincial et régional sont décernés, ainsi que des bourses en leadership politique pour les jeunes.

L'ACFA croit qu'il est essentiel d'augmenter le leadership de la communauté et la capacité d'influence de la francophonie albertaine. Pour ce faire, elle a créé, en 2007, le Fonds de dotation Georges A. Arès visant à favoriser le développement du leadership et l'implication politique des intervenants de la francophonie albertaine. Monsieur Arès est un leader important de la francophonie albertaine et une personne modèle qui, par son implication politique tant sur la scène provinciale que sur la scène fédérale, a fait avancer d'innombrables causes de la

francophonie albertaine et canadienne.

Le Forum communautaire

Le Forum communautaire se veut un espace de réflexion, de dialogue et d'innovation. C'est l'endroit de prédilection pour partager connaissances, perspectives et expertises en vue de faire rayonner la francophonie. Il s'adresse aux présidences et aux directions générales des organismes communautaires francophones en Alberta. **Il a lieu chaque année, le dernier samedi du mois de mai**, et vise une concertation des organismes francophones au sujet du plan de développement global, soit le Cadre stratégique et le plan de développement global de la francophonie albertaine qui orientent les projets collectifs et les projets de chaque organisme. Les deux cadres servent aussi à l'analyse des projets soumis à Patrimoine canadien pour financement.

Le Gala reconnaissance de l'ACFA

Le Gala reconnaissance de l'ACFA se tient aux deux ans (**années paires**) en marge du **Congrès annuel de la francophonie albertaine**. Son objectif est de favoriser l'implication au sein de la communauté francophone de l'Alberta. L'ACFA désire reconnaître les mérites des francophones qui se sont distingués par leur contribution au développement et à l'épanouissement des communautés francophones de l'Alberta en décernant ses prix d'excellence. C'est lors de cet événement que sont intronisés de nouveaux membres de l'Ordre des sages de la francophonie albertaine.

Chefs de file sectoriels/ Clientèles

	Nom de l'évènement	Dates
AJEFA Association des juristes d'expression française de l'Alberta	Banquet annuel/AGA	Dernière fin de semaine de mai
CDÉA Conseil de développement économique de l'Alberta	Rendez-vous d'affaires	Première fin de semaine de février
FAFA Fédération des aînés francophone de l'Alberta	Plaisir d'apprendre	Première ou deuxième semaine de mai
FJA Francophonie jeunesse de l'Alberta	Parlement jeunesse de l'Alberta RAJE	Première semaine de mai Deuxième vendredi d'octobre
FPFA Fédération des parents francophone de l'Alberta	Le Colloque	Deuxième fin de semaine de novembre
FSFA Fédération du sport francophone de l'Alberta	Jeux francophones de l'Alberta (JFA) La fête franco-albertaine	Vers la deuxième fin de semaine de mai Première fin de semaine de juillet
RAFA Regroupement des artistes francophones de l'Alberta	Forum des arts et de la culture	Début juin
SHFA Société historique francophone de l'Alberta	Foires sur le patrimoine franco-albertain	Novembre

Ententes communautaires :

- Canadian Parents for French (immersion)
- Francophonie albertaine plurielle (inclusion)

Ententes représentants de clientèles

En date d'octobre 2019

- Francophonie jeunesse de l'Alberta
- Fédération des aînés francophones de l'Alberta

L'ALBERTA

et ses institutions publiques favorables à la dualité linguistique



Rôle civique et valeurs canadiennes d'inclusion et de dualité linguistique/
Charte Canadienne des droits et libertés



Fort et libre. Valeurs d'innovation, liberté, indépendance individuelle et
entraide civique



Parlement du Canada

**Instances
gouvernementales**

Patrimoine canadien

Statistique
Canada

Commissariat aux
langues officielles

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

↓
PLOE



Recensements



Réseaux en
immigration
francophone



Table nationale
de concertation
communautaire
(TNCC)

Mécanismes

Plan d'action pour les langues
officielles 2018-2023



Assemblée législative de l'Alberta

Secrétariat
francophone

Alberta
Education

Alberta gaming,
Liquor and
Cannabis



Politique en matière
de francophonie



Curriculum



Casino



• 4 Conseils scolaires francophones

• 41 écoles francophones

• 8 403 élèves

ALBERTA

Population 4 067 175

Population autochtone 258 640

Nombre de personnes
bilingues Français | Anglais :

264 720

- Élèves des écoles francophones et d'immersion
- Partenaires de la francophonie
 - Municipalités, notamment désignées bilingues
 - Fondations
 - Organismes et entreprises
 - Communautés culturelles multilingues

CANADA

Écoles et élèves en Immersion française

Source : French as a second language enrolment statistics 2011-2012 to 2015-2016, CPF

En 2015-2016 : Alberta

- Élèves : plus de 300 000
 - Français langue seconde : 183 966
 - Programmes d'immersion : 42 438
 - Core French : 141 528
- Plus de 230 écoles

67% de la population
s'identifie dans le recensement comme
étant de langue maternelle anglaise

TOILE FRANCOPHONE DU CANADA

Organismes nationaux

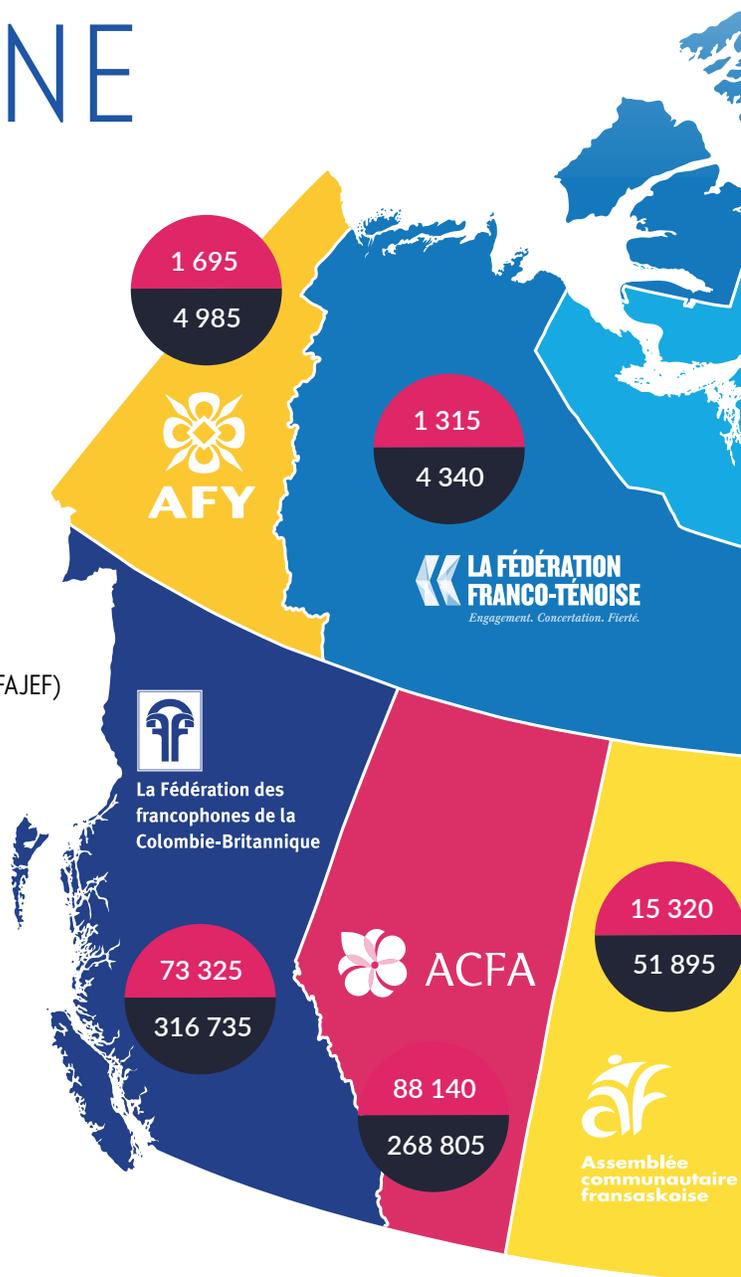
- Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)
- Canadian Parents for French (CPF)
- Commission nationale des parents francophones (CNPF)
- Consortium national de formation en santé (CNFS)
- Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
- Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
- Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)
- Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF)
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA)
- Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Fondation canadienne pour le dialogue des cultures
- Réseau de développement économique et d'employabilité Canada (RDÉE)
- Société santé en français

Organismes des Amériques :

- Centre de la francophonie des Amériques
- Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique

Diffuseurs hors province :

- TFO
- TVA
- Unis TV

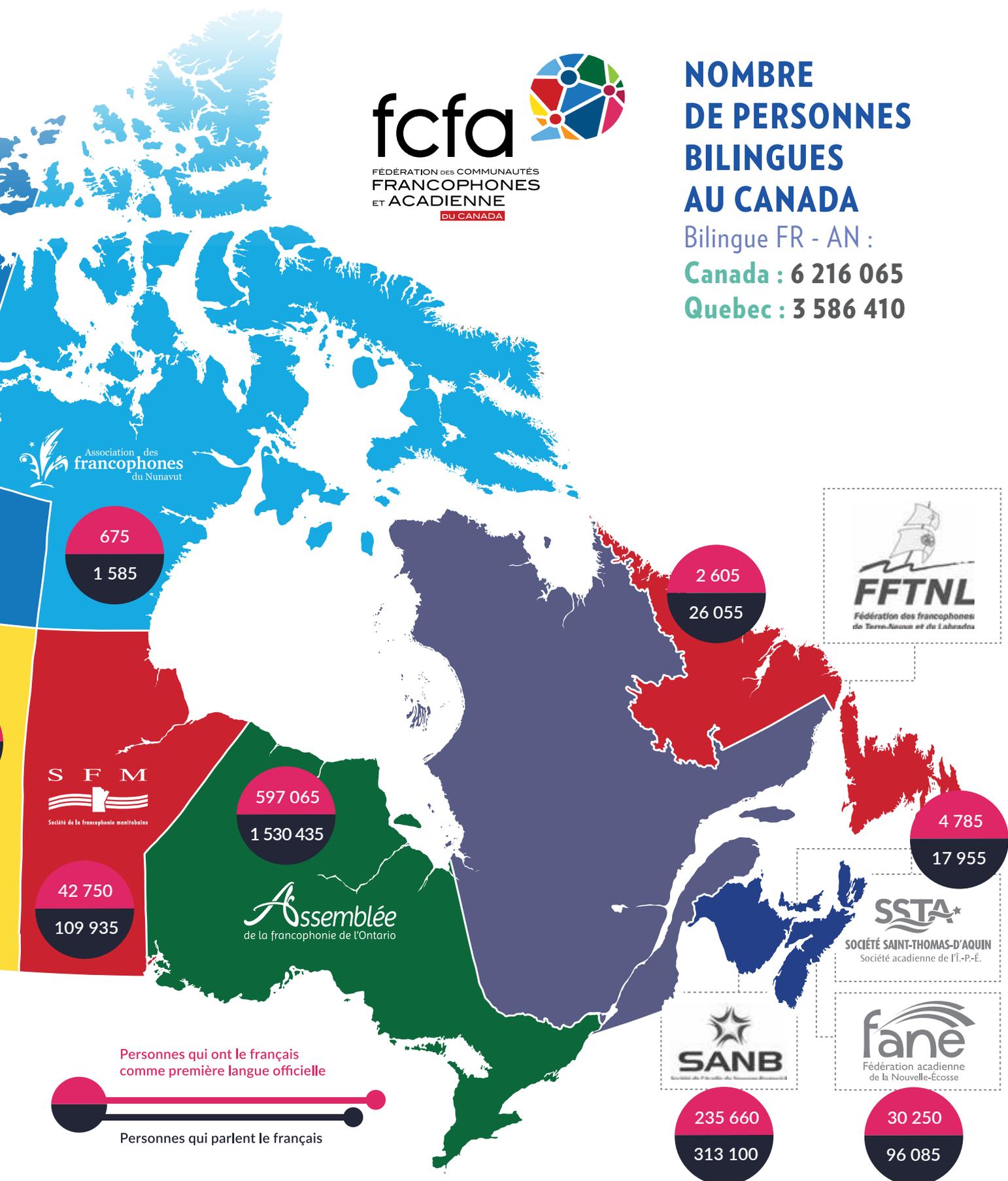


NOMBRE DE PERSONNES BILINGUES AU CANADA

Bilingue FR - AN :

Canada : 6 216 065

Quebec : 3 586 410



Association des francophones du Nunavut

S F M
 Société de la francophonie manitobaine

Assemblée de la francophonie de l'Ontario


 Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador


 SOCIÉTÉ SAINT-THOMAS-D'AQUIN
 Société acadienne de l'I.-P.-É.


 Société acadienne de la Nouvelle-Bretagne

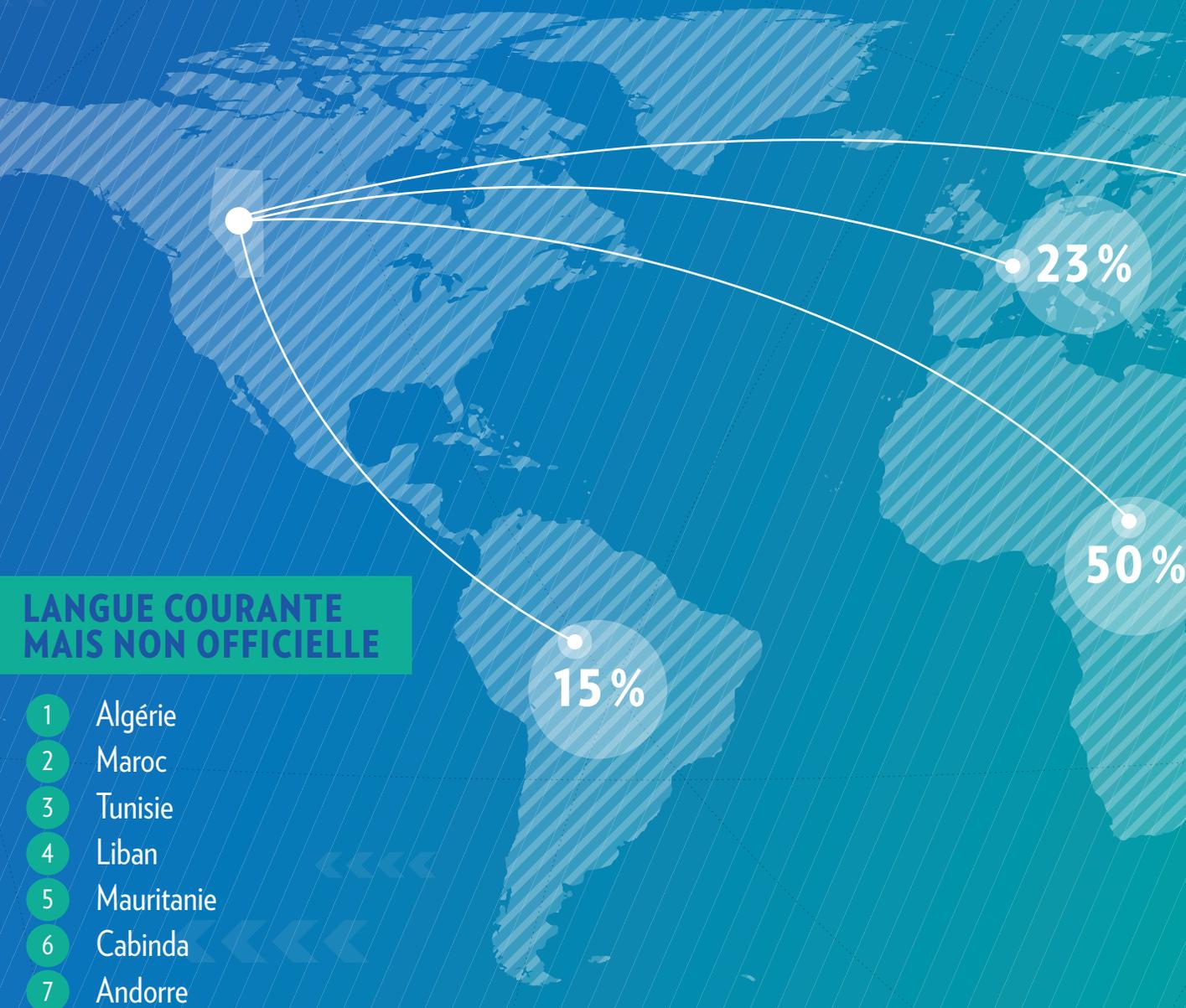

 Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse

Personnes qui ont le français comme première langue officielle

Personnes qui parlent le français

TOILE DU MONDE FRANCOPHONE

La population francophone en Alberta est
composée de 25 % d'immigrants internationaux.



SOURCES D'IMMIGRATION AU CANADA

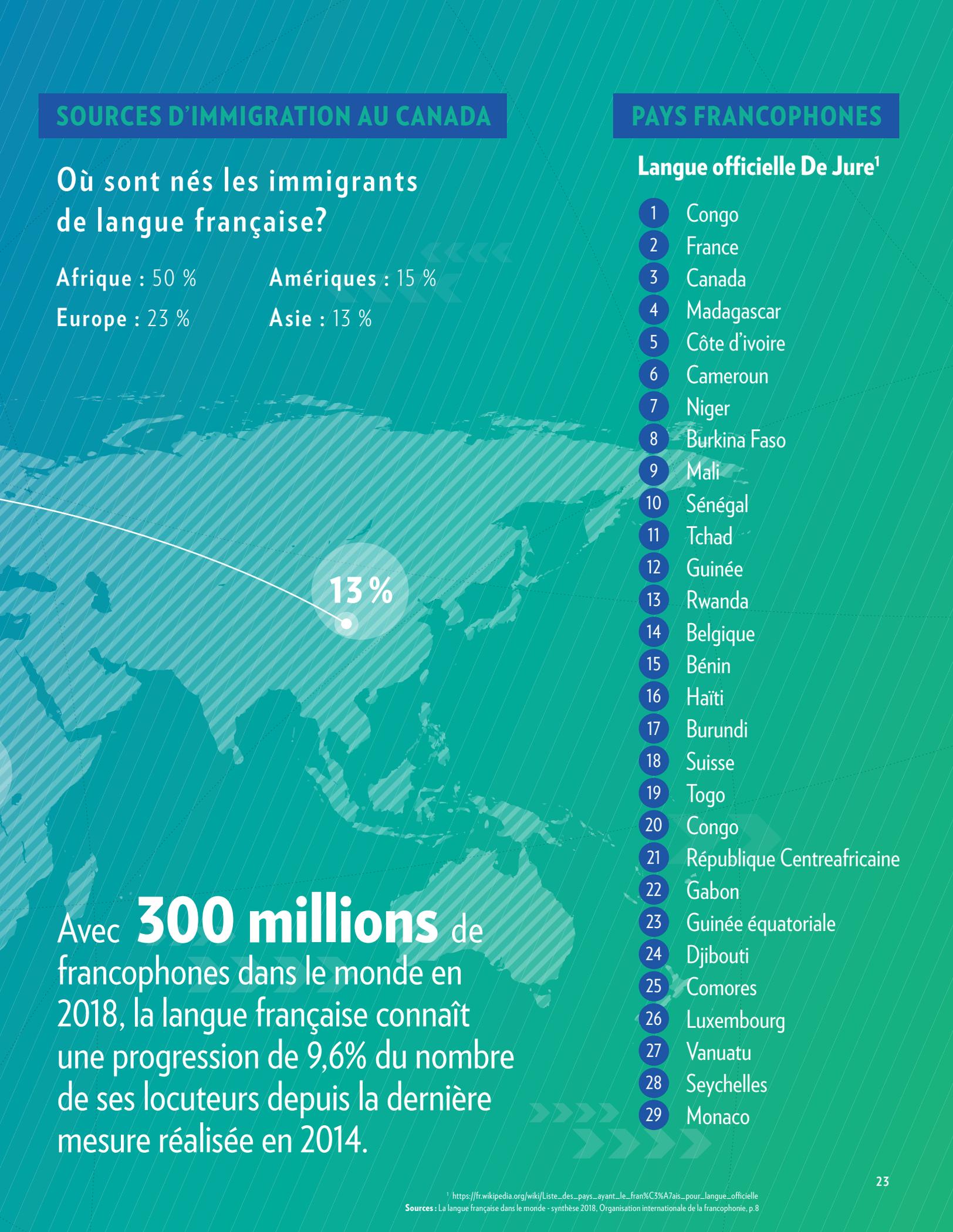
Où sont nés les immigrants de langue française?

Afrique : 50 %

Amériques : 15 %

Europe : 23 %

Asie : 13 %



13%

Avec **300 millions** de francophones dans le monde en 2018, la langue française connaît une progression de 9,6% du nombre de ses locuteurs depuis la dernière mesure réalisée en 2014.

PAYS FRANCOPHONES

Langue officielle De Jure¹

- 1 Congo
- 2 France
- 3 Canada
- 4 Madagascar
- 5 Côte d'ivoire
- 6 Cameroun
- 7 Niger
- 8 Burkina Faso
- 9 Mali
- 10 Sénégal
- 11 Tchad
- 12 Guinée
- 13 Rwanda
- 14 Belgique
- 15 Bénin
- 16 Haïti
- 17 Burundi
- 18 Suisse
- 19 Togo
- 20 Congo
- 21 République Centreafricaine
- 22 Gabon
- 23 Guinée équatoriale
- 24 Djibouti
- 25 Comores
- 26 Luxembourg
- 27 Vanuatu
- 28 Seychelles
- 29 Monaco

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_ayant_le_fran%C3%A7ais_pour_langue_officielle



Secrétariat provincial de l'ACFA

La Cité francophone

8627 rue Marie - Anne - Gaboury

Pavillon II, Bureau 303

Edmonton, Alberta T6C 3N1

T 780 466-1680

www.acfa.ab.ca

acfa@acfa.ab.ca



Suivez-nous : *acfaab*

#frab